**Motion des personnels enseignants et des parents d’élèves du collège de Navarre au conseil d’administration du lundi 31 janvier 2022**

Nous, représentants des personnels enseignants du collège de Navarre avec le soutien de nos sections syndicales FO et SNES et parents d’élèves avec le soutien de la FCPE, refusons d’approuver la Dotation Horaire Globale qui nous est proposée pour la rentrée 2022.

Dans la situation de crise sanitaire qui affecte durement nos conditions de travail, celles de notre vie scolaire, des AESH et de l’ensemble des personnels administratifs et des agents, en même temps que les conditions d’apprentissage de nos élèves depuis la 3e rentrée, nous exprimons par ce vote notre refus d’une augmentation des effectifs de +2,77 élèves par classe dans notre établissement, portant la moyenne à presque 27 élèves par classe (pour 24 actuellement) avec deux niveaux à plus de 28.

Une telle augmentation d’effectifs par classe constituerait une dégradation majeure des conditions d’enseignement pour les personnels comme des conditions d’apprentissage pour les élèves et nous exprimons par notre vote la demande des moyens en heures postes adaptés à la spécificité de notre établissement :

1 son classement « Quartier politique de la Ville »,

2 le fait que nous sommes un des collèges récepteurs des élèves de La Madeleine à la suite de la fermeture du collège REP+ Pablo Neruda,

3 le fait que nous accueillons et intégrons, souvent en cours d’année, des élèves placés au foyer départemental de l’enfance.

4 les résultats au DNB inférieurs aux moyennes départementale, académique et nationale.

5 l’instabilité des équipes.

Cette dotation, en augmentant les effectifs par classe, menacerait tous les dispositifs mis en place : devoirs faits, CASH (lutte contre harcèlement), coup de pouce et compromettrait l’avancement du tutorat parce que les collègues s’épuiseraient au détriment de l’attractivité de notre établissement puisque cela dégraderait l’offre d’enseignement dans un secteur géographique en concurrence avec le collège privé voisin l’Immaculée.

Attachés au service public d’éducation, soucieux d’accueillir tous les élèves qui nous sont confiés, nous refusons d’être brutalement privés des moyens d’exercer nos missions dans des conditions décentes.

Au contraire, nous estimons que la situation sanitaire actuelle impose de renforcer les moyens accordés aux établissements et au nôtre en particulier au lieu de les réduire, afin de prendre en compte les difficultés auxquelles tous les personnels, élèves et familles de notre communauté scolaire sont confrontés. Parce que nos élèves qui ont subi le confinement et l’isolement méritent toute l’attention et la bienveillance de l’institution, possibles uniquement à travers des moyens humains et des effectifs par classe qui n’affectent ni leur bien-être ni leurs apprentissages, nous réclamons tous les moyens nécessaires en heures postes pour exercer nos missions dignement et annuler les compléments de service envisagéspour la rentrée 2022.

**Motion soumise au vote du CA :**

**Pour : Abstention : Contre :**